

Nouméa, le 8 mars 2010

Communiqué de presse

Présentation du document « Nouvelle-Calédonie 2025 : Diagnostics et enjeux » et lancement de la seconde phase

Diagnostic et enjeux : le résultat de 18 mois de travaux

Le 14 décembre 2009, le comité de pilotage du Schéma d'Aménagement et de Développement de la Nouvelle-Calédonie a validé le document « Nouvelle-Calédonie 2025 – Diagnostic et enjeux ». Ce rapport est le fruit de 18 mois de travaux menés depuis le lancement de la démarche à Koné le 14 mai 2008 lors de la première conférence des acteurs du développement et de l'aménagement.

Durant ces 18 mois, de nombreux acteurs ont contribué à l'élaboration de ce document :

- Les 9 ateliers du diagnostic qui ont rassemblé 500 personnes, ont permis la rédaction du « rapport des 9 ateliers du diagnostic » diffusé en janvier 2009.
- La seconde conférence des acteurs, le 5 mars 2009 au centre culturel Tjibaou, a restitué les résultats des ateliers devant plus de 400 participants.
- Les 25 réunions de concertation avec les élus, les jeunes, les entrepreneurs, et le monde kanak qui ont réuni plus de 900 personnes sur l'ensemble du territoire entre avril et juillet 2009 ont favorisé un débat riche avec la société civile sur les constats mis en exergue par les ateliers du diagnostic.

Cette dernière phase de concertation a permis, soit de conforter, soit d'apporter de nouveaux éclairages pour la rédaction du document « Diagnostic et enjeux ». Les principales préoccupations exprimées par la société civile ont trait à l'éducation des enfants, l'emploi et les formations qualifiantes, le logement, les transports et, de manière plus générale, la cherté de la vie en Nouvelle-Calédonie.

En parallèle, de nouvelles analyses et de nouvelles recherches documentaires ont été menées pour préciser certains points que les ateliers n'avaient pas eu le temps d'aborder ou pour approfondir des observations faites lors de la phase de concertation.

Le document Nouvelle-Calédonie 2025 – Diagnostic et enjeux – est tiré à 2 000 exemplaires incluant un CD-ROM contenant le document lui-même et des études ayant servi à sa rédaction.

Il est adressé à l'ensemble des acteurs du développement et de l'aménagement ayant participé à la démarche Nouvelle-Calédonie 2025.

Il est également disponible à la consultation dans toutes les mairies, les chambres consulaires, les bibliothèques et médiathèques, les centres de documentation des collèges et lycées publics et privés, et à l'université. Il est également téléchargeable sur le site Internet www.nouvellecaledonie2025.gouv.nc

Dès à présent débute une nouvelle phase de travail : la phase orientations / moyens qui aboutira à la rédaction du schéma d'aménagement et de développement de la Nouvelle-Calédonie Le diagnostic a été établi et des enjeux ont été formulés. La réflexion et le débat sur les orientations

fondamentales à retenir en matière de développement économique, social et culturel, de formation, d'environnement, et d'aménagement peuvent être engagés. Pour gagner en efficacité et en cohérence



avec les futurs contrats de développement, il a été décidé de fusionner les deux phases « Orientations » et « Moyens », initialement distinctes. L'objectif est d'aboutir à la rédaction d'un document final partagé par tous. Ce document – le Schéma d'aménagement et de développement de la Nouvelle-Calédonie – devra être approuvé par le congrès à la fin de l'année 2010.

Un programme de travail organisé autour de douze chantiers

Douze chantiers vont être lancés. Leurs travaux participent à la construction du pays à l'horizon 2025. Ils sont articulés autour d'ambitions, validées lors du comité de pilotage du 14 décembre 2009, qui résument ce que souhaite devenir la Nouvelle-Calédonie : destin commun, rééquilibrage, développement durable, ouverture au monde.

Les chantiers sont répartis en quatre grandes familles qui représentent les moteurs de développement d'un pays :

1) Les hommes :

- Cohésion sociale et égalité des chances
- Valorisation de l'identité kanak, des identités propres et de l'identité commune
- L'école, creuset du destin commun
- Développement des compétences et emploi des Calédoniens

2) La nature:

- Energie et réchauffement climatique
- Environnement, ressources naturelles

3) La terre:

- Mobilités, déplacements et développement numérique
- Foncier et développement
- Organisation spatiale: milieux ruraux/urbains, services et activités
- Développement des entreprises et société

4) Les moyens et institutions :

- Place de la Nouvelle-Calédonie dans le Pacifique et dans le monde
- Gouvernance, gestion des finances publiques

Les thèmes ont été définis à partir du diagnostic, des enjeux, et d'un travail de réflexion conduit avec les membres du comité de pilotage. Ils permettent d'aborder l'intégralité des thèmes qui sont inscrits dans la loi organique et favorisent une approche transversale.

Chaque chantier devra remettre au comité de pilotage, à la fin de ses travaux, une note de synthèse de 8 à 25 pages selon les chantiers proposant des orientations stratégiques et des axes prioritaires suivant le thème de réflexion.

Les chantiers sont composés d'un nombre restreint de personnes compétentes sur les sujets à traiter : élus, techniciens et experts issus de la conférence des acteurs. Elles sont désignées par le comité de pilotage. Les membres du chantiwer peuvent, si besoin, solliciter des spécialistes extérieurs.

L'équipe « projet » assure le lien entre le comité de pilotage et les groupes d'experts. Elle coordonne et



veille à la cohérence des travaux des chantiers. Elle est responsable de la rédaction.

Les travaux des chantiers seront soumis au comité de pilotage et à la troisième conférence des acteurs. À l'issue de ces consultations, le document final de synthèse sera rédigé et présenté au comité de pilotage qui le validera afin de le présenter devant le congrès.

Avril-juillet 2010 : réunions des douze chantiers

(calendrier des réunions sur le site NC2025 : www.nouvellecaledonie2025.gouv.nc)

Juillet 2010 : comité de pilotage

Août 2010 : troisième conférence des acteurs

- Septembre-octobre 2010 : rédaction du schéma d'aménagement et de

développement de la Nouvelle-Calédonie

Novembre 2010 : comité de pilotage

Décembre 2010 : procédure d'approbation par le congrès